

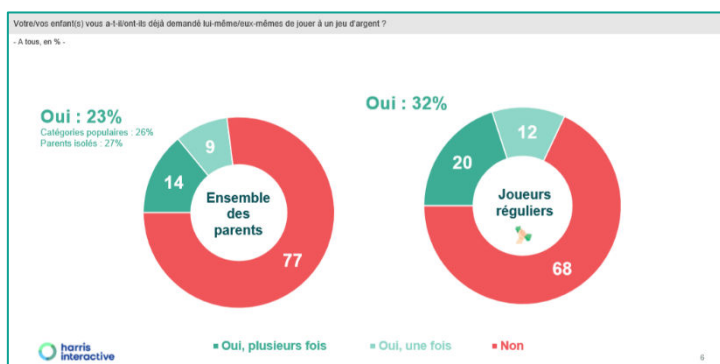
Le rôle de la famille dans l'initiation des enfants aux jeux d'argent

Les parents proposent-ils à leurs enfants de jouer à des jeux d'argent, et le cas échéant dans quelles conditions ? Les enfants sont-ils eux-mêmes demandeurs de ce type d'activités ? La dangerosité, voire l'interdiction de ce type de pratiques est-elle perçue par les parents ?

Alors qu'approchent les fêtes de fin d'année, temps suspendu au cours duquel les familles se retrouvent traditionnellement pour tourner la page des 12 mois précédents, l'Autorité Nationale des Jeux a sollicité Harris Interactive afin de réaliser une étude sur l'initiation aux jeux d'argent au sein même des structures familiales. Dans quelle mesure les enfants sont-ils eux-mêmes demandeurs de ce type d'activités ? Les parents proposent-ils à leurs enfants de jouer à des jeux d'argent, et le cas échéant dans quelles conditions ? La dangerosité, voire l'interdiction de ce type de pratiques est-elle perçue par les parents ? Quelle place occupe la culture du jeu dans cette initiation ? Existe-t-il des caractéristiques socioéconomiques et comportementales des familles qui viennent appuyer ce rapport au jeu des enfants ?

Pratiques de jeux d'argent à l'initiative des enfants

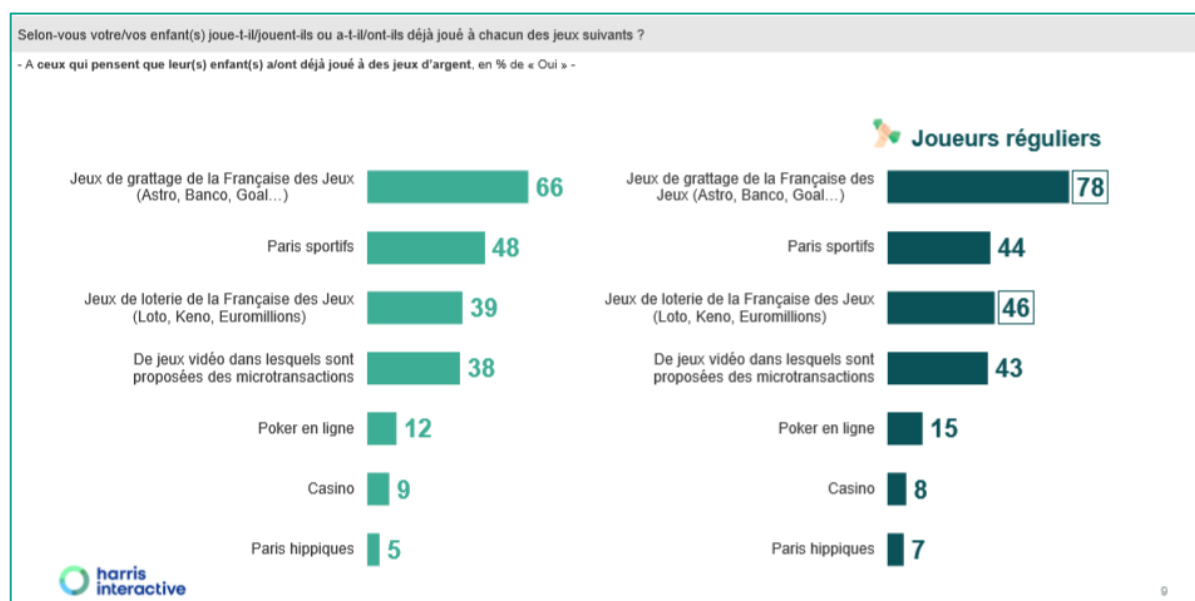
- Lorsqu'ils sont interrogés sur les sollicitations exprimées par leur progéniture, près d'1 parent d'enfant âgé de 10 à 17 ans¹ sur 4 déclarent que leurs enfants leur ont déjà demandé eux-mêmes de jouer à un jeu d'argent. Et près d'un tiers dans les familles dont les parents sont eux-mêmes des joueurs.
- 8% des parents estiment même que leurs enfants ont déjà joué à des jeux dans leur dos (11% des parents joueurs). Dans le détail, ces parents imaginent leurs enfants jouer en catimini aux jeux de grattage (66% et même 78 pour ceux vivant dans une famille de joueurs), aux paris sportifs (48%) et aux jeux de loterie (39%).
- Face à ce risque, 91% des parents indiquent connaître l'existence des systèmes de contrôle parental, mais seulement 56% savent bien comment ils fonctionnent. Et parmi ceux qui les connaissent, seul un tiers indique avoir mis en place un tel système (33%, et même près de 40% pour les parents réalisant eux-mêmes des paris sportifs ou hippiques en ligne), contre 44% ne l'ayant pas fait mais pouvant l'envisager et 23% ne souhaitant pas le faire (notamment les parents les plus âgés : 40% parmi les parents de 55 ans et plus).



¹ Pour simplifier la lecture, nous les qualifierons ci-après de « parents »

Comportements déclarés par les parents en matière d'initiation de leurs enfants aux jeux d'argent

- D'une manière générale, l'imaginaire du jeu, et plus particulièrement celui des gains et de leur utilisation projetée, voire fantasmée, irrigue les discussions d'une partie des familles. Ainsi 57% des parents indiquent avoir déjà évoqué avec leurs enfants ce qu'ils feraient s'ils gagnaient une grosse somme d'argent en jouant (67% des parents joueurs).
- Au-delà de l'existence de cette « culture du jeu », 41% des parents affirment proposer directement à leurs enfants de jouer ou de participer à un jeu d'argent (et même 54% des parents qui jouent), en moyenne à partir de leurs 11 ans et un mois. Bien entendu, cette activité de jeu, qu'elle soit passive ou active, varie en fonction des types d'activités.



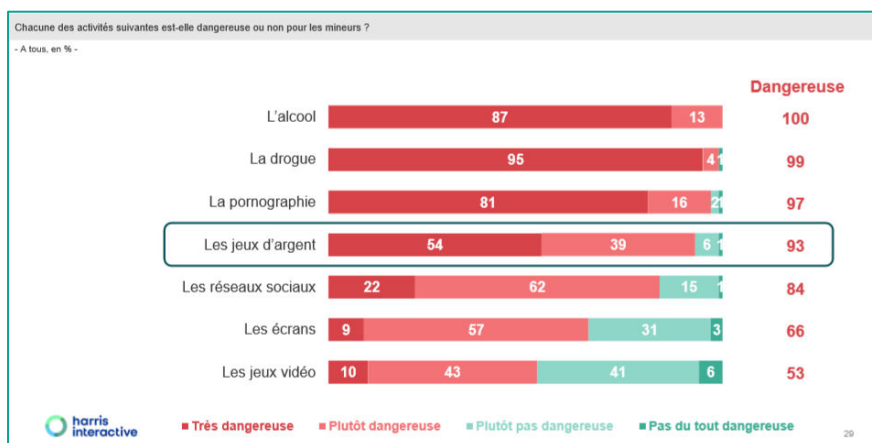
- Les jeux de grattages constituent la principale pratique que les parents reconnaissent proposer à leurs enfants : un peu plus d'un tiers d'entre eux (35%, et 52% de ceux qui y jouent eux-mêmes) affirment avoir déjà incité leur progéniture à y jouer. Notons que cela reste, pour ceux qui le proposent, une activité surtout occasionnelle : 85% affirment leur proposer uniquement quelques fois par an.
- En élargissant aux autres jeux de tirage de la Française des jeux, ce sont 91% des parents ayant proposé à leurs enfants d'y jouer qui l'ont fait en leur offrant ces jeux. Ici aussi de manière ponctuelle, qu'il s'agisse d'un cadeau d'anniversaire (23% des parents ayant déjà offert ce type de jeux à leurs enfants), d'un cadeau de Noël (30%) ou tout simplement d'un présent sans raison particulière, juste pour faire plaisir (71%). De manière générale, l'habitude d'offrir un jeu de grattage ou de loterie quand on y joue soi-même est forte : 7 parents étant

eux-mêmes joueurs sur 10 déclarent qu'ils leur arrivent de le faire, mais seulement 8% de façon systématique. Notons également que 7% des parents indiquent avoir déjà demandé à leurs enfants d'aller acheter un jeu à gratter, que ce soit pour lui ou pour eux-mêmes

- Les jeux de loterie, évoqués précédemment, constituent le deuxième type de jeu le plus souvent proposé aux enfants par les parents (mais à un niveau moindre, 17% d'entre eux affirment leur avoir déjà proposé). Notons qu'il s'agit ici souvent d'une pratique collective, 73% des parents concernés indiquant avoir déjà proposé à leurs enfants de choisir les numéros de la grille.
- Enfin les paris sportifs constituent le troisième « pôle » de jeux que les parents indiquent le plus souvent proposer à leurs enfants. A nouveau, la pratique semble particulièrement ancrée dans un partage d'expertise, 8% des parents indiquant avoir déjà demandé à leurs enfants leur avis sur des paris (37% parmi les parents parieurs) contre 2% ayant déjà proposé de parier en point de vente et 2% en ligne. Notons que ces derniers, s'ils partagent la plupart du temps leur compte personnel avec leurs enfants (81%), créent parfois un compte spécifique pour le mineur du foyer qui souhaite jouer (19%).

Opinion générale sur le jeu des mineurs et les risques associés

- Nous l'avons vu, les pratiques déclarées en termes d'initiation aux jeux d'argent au sein des foyers restent minoritaires mais bien ancrées dans une partie des familles, notamment celles dont les parents jouent eux-mêmes. Au-delà de ces comportements, qu'en est-il du regard qui est porté sur le jeu ? De manière assez unanime, une écrasante majorité de parents montrent qu'ils sont au courant de l'interdiction des jeux pour les mineurs, quelle que soit la catégorie de jeu d'argent considérée (dans une moindre mesure pour les jeux de grattage pour lesquels 10% des parents estiment qu'ils sont autorisés aux mineurs). Notons que les parents qui proposent à leurs enfants de jouer sont tout aussi au courant que les autres de ces interdictions.



- Au-delà de l'interdiction, qu'ils pourraient éventuellement considérer comme inutile, 93% des parents estiment que les jeux d'argent sont dangereux pour les mineurs (et même 54% « très dangereux »). A nouveau, c'est également le cas des parents ayant proposé à leurs enfants d'y jouer (90%, dont 44% « très dangereux »).
- Cette dangerosité est en partie associée au risque d'addiction, 90% des parents identifiant bien ce risque. Cependant seuls 43% d'entre eux affirment en avoir déjà parlé en famille. C'est également le cas parmi les foyers parmi lesquels les enfants sont incités à jouer : 83% identifient le risque d'addiction mais seulement 56% abordent le sujet avec leurs adolescents ou préadolescents.

Méthodologie : étude réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 2 038 personnes représentatif des parents d'enfants âgés de 10 à 17 ans. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).



harris interactive

a toluna company

Contacts

Pierre-Hadrien Bartoli

Directeur des études politiques

01 44 87 61 05 – phbartoli@harrisinteractive.fr

Antoine Gautier

Chargé d'études

01 44 87 61 00 – agautier@harrisinteractive.fr

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que la méthode d'enquête, les dates de réalisation, la taille de l'échantillon, le nom de l'institut – Harris Interactive – et le commanditaire.

À propos d'Harris Interactive

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Harris Interactive repense le marché en alliant innovation technologique et accompagnement d'experts au-delà des études. Pour aider ses clients à prendre les meilleures décisions, avec un temps d'avance.

Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint le groupe Toluna, permettant ainsi à cette structure internationale d'étendre sa présence dans la filière études.